

de l'Empire, d'épouser sa querelle particulière. Soit que Mr. l'Electeur crût illegitimes les prétentions de l'Empereur, soit qu'il craignit les événemens fâcheux de la guerre, S. A. E. déclara ouvertement qu'Elle n'y vouloit prendre aucune part; qu'elle n'avoit aucune raison de rompre le Traité de Riswick, & qu'elle vouloit rester dans la Neutralité; mais l'Empereur par promesses ou par menaces, trouva le moyen d'obliger la Diette de Ratisbonne de déclarer la guerre à la France & à l'Espagne le 28. Septembre 1702. & comme dans un article de ce Resultat, S. M. I. fit glisser qu'on ne souffriroit dans l'Empire aucun Etat Jouir de la Neutralité, cette violence parût si contraire à la liberté Germanique, que S. A. E. se vit contrainte de s'allier avec le Roi d'Espagne son Neveu, qui deux ans auparavant l'avoit confirmé Gouverneur & Capitaine Général des Pais Bas. Il est facile de juger si la conduite de S. A. E. dans cette occasion, étoit irreguliere; Comme Prince Souverain, il pouvoit prendre tel engagement que bon lui sembloit; Quoi qu'il fût Oacle du Roi d'Espagne, & que plus de 18. mois avant la Déclaration de guerre, il lui eût prêté serment de fidelité en qualité de Gouverneur des Pais Bas, il ne voulut jamais épouser sa querelle contre S. M. I. & ne le fit que lors qu'on voulut le forcer à devenir son ennemi sans aucun legitime sujet.

Ce que je viens d'exposer en racourci, est une verité si généralement connue, que je ne crois pas qu'il y ait un homme en Europe. qui la revoque en doute, & je laisse à juger, si les horreurs de la guerre, qui ont desolé l'Allemagne pendant deux Campagnes, doivent être legitimement imputées à S. A. E. ni à ses Sujets.